



Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt

Le 25 Novembre 2020 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 17 Novembre 2020.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 29

NOMBRE DE VOTANTS : 34

Objet : Participation 2019 au transport des apprentis en formation au CFM de Reignac

Présents : 29

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), Gérard GRESSE suppléant de BLANC Jean Franck (Teuillac), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamp), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), CAILLAUD Mathieu (Saint André de Cubzac), COUPAUD Catherine (Pugnac), COURSEAUX Michael (Saint André de Cubzac) DARHAN Laurence (Bourg), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint Gervais), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), HERNANDEZ Sandrine (Saint André de Cubzac), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLLIVET Célia (Peujard), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PEROU Laurence (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUX Vincent (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts), TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 5

BAGNAUD Gérard (Cubzac les Ponts) à Alain TABONE, MABILLE Christian (Peujard) à JOLLIVET Célia, MARTIAL Christophe (Val de Virvée) à BRUN Jean-Paul, POUCHARD Éric (LANSAC) à FUSEAU Michaël, TARIS Roger (Tauriac) pouvoir à Valérie GUINAUDIE,

**Absents excusés : 3**

BELMONTE Georges (Saint André de Cubzac), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan),

Absents : 0

Secrétaires de séance : **Serge JEANNET**

Considérant la délibération de la Communauté de Communes de l'Estuaire en date du 8 juillet 2020, appelant la participation des Communautés de Communes de Haute Gironde au transport des apprentis au Centre de Formation Multimétiers de Reignac,

Les Communautés de Communes se répartissant 50% du coût du service, soit 33 142.55€,

La répartition entre Communauté de Communes étant calculée selon une quote-part au regard de la clé DGF,

La participation de Grand Cubzaguais Communauté de Communes, en 2019, s'élève à 12 319.09€.

Pour information, 27 ressortissants du Grand Cubzaguais ont été élèves au CFM de Reignac en 2019. Sur ces 27 apprentis, 9 utilisaient le service de transport mis en place par la CCE, dont 2 de Bourg, 2 de Saint-André-de-Cubzac, 1 de Prignac-et-Marcamps, 1 de Mombrier, 1 de Saint-Gervais, 1 de Virsac et 1 de Pugnac.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'octroyer à la Communauté de Communes de l'Estuaire une subvention de 12 319.09€ correspondant à sa participation 2019 au transport des apprentis en formation au CFM de Reignac,
- De réitérer la demande à la CCE d'étudier un nouveau mode de calcul de participation des Communautés de Communes, en proposant que le montant soit proportionnel à l'estimation réelle du transport en année N-1 et au nombre de jeunes transportés.

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

N°2020-174

Envoyé en préfecture le 27/11/2020
Reçu en préfecture le 27/11/2020
Affiché le 
ID : 033-243301223-20201127-2020_174-DE



Enregistrée en sous-préfecture
Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac
Le 26 Novembre 2020

La Présidente



Valeère GUINAUD

Envoyé en préfecture le 27/11/2020

Reçu en préfecture le 27/11/2020

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301223-20201127-2020_174-DE

